

Juin 2006

Vers la mise en place d'indicateurs environnementaux sur les transports ?

L'ORT des Pays de la Loire a mené, en 2005, une étude de faisabilité portant sur le suivi d'indicateurs environnementaux, à l'échelle régionale. Balayant au plus large le spectre des indicateurs caractérisant les nuisances environnementales liées aux transports, ce travail exploratoire permet d'envisager l'édition d'une publication périodique d'analyses et de statistiques.

Cette étude a été confiée à l'ORT par la DRE et la Région des Pays de la Loire, avec la participation de l'Ademe (pour la coopération et l'assistance technique). Également concernée par le sujet, la délégation régionale de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) a été associée à ces travaux.

Partant du constat qu'il n'existe pas d'outil pertinent à l'échelle régionale, cette étude visait à approcher et définir au plus près les domaines environnementaux (bruit, pollution, espace consommé...) pouvant faire l'objet d'un suivi dans le temps, selon les divers modes de transports.

La nécessité d'outils régionaux

Pour les commanditaires de cette recherche, la mise en place d'outils régionalisés de suivi, sinon d'évaluation, des effets des transports sur l'environnement est apparu comme une véritable nécessité. Et ce, dans un souci de développement durable et de respect des engagements du protocole de Kyoto, en adéquation avec les orientations du conseil régional.

Afin d'être rapidement opérationnelles, les recherches et réflexions menées tout au long de l'année 2005 ont d'emblée été pragmatiques et réalistes.

Concrètement, la priorité était d'établir un état des lieux des indicateurs de suivi existants, ou dont la mise en œuvre au niveau régional s'avérait légère, ne nécessitant donc pas la mise en place a priori d'outils sophistiqués et de moyens lourds. Il faut également préciser que l'objectif final était d'inclure les indicateurs retenus dans le suivi statistique régional des transports, et éventuellement dans les mémentos statistiques publiés chaque année par l'observatoire.

Un inventaire des sources de données

L'ORT a relevé systématiquement :

- les sources de données pouvant constituer des indicateurs régionaux,
- les indicateurs nationaux susceptibles d'être transposés au niveau régional.

L'observatoire a ensuite évalué l'ensemble des indicateurs de cet inventaire afin de proposer les plus pertinents et mettre en place les conditions de leur suivi permanent.

Les travaux menés étaient principalement fondés sur l'idée d'avoir à disposition, à moyen terme, des indicateurs aussi simples que possible mais, surtout, capables de donner une vision des impacts environnementaux des transports. Ceci de manière globale, à l'échelle régionale de référence, et pas seulement ponctuelle (sur un quartier, à un jour donné...). Par ailleurs, et la nuance est importante, la mesure de la contribution des transports aux effets sur l'environnement a été privilégiée sur le suivi localisé de ces effets.

Des indicateurs de nature diverse

L'étude fait apparaître la disponibilité d'un nombre significatif d'indicateurs mobilisables au niveau régional mais de nature diverse. Ils peuvent, en effet, aller d'un simple chiffre (nombre de points noirs du bruit routier par département) à des cartes (zone couverte par le plan de gêne sonore d'un aéroport).

Ils sont regroupés dans trois thématiques :

- le bruit des circulations lié au trafic des différents modes,
- la pollution, particulièrement atmosphérique,
- les autres indicateurs relatifs au développement durable qui ont trait notamment à l'accidentologie, l'usage des transports collectifs et la consommation d'espace.

Quelques exemples d'indicateurs

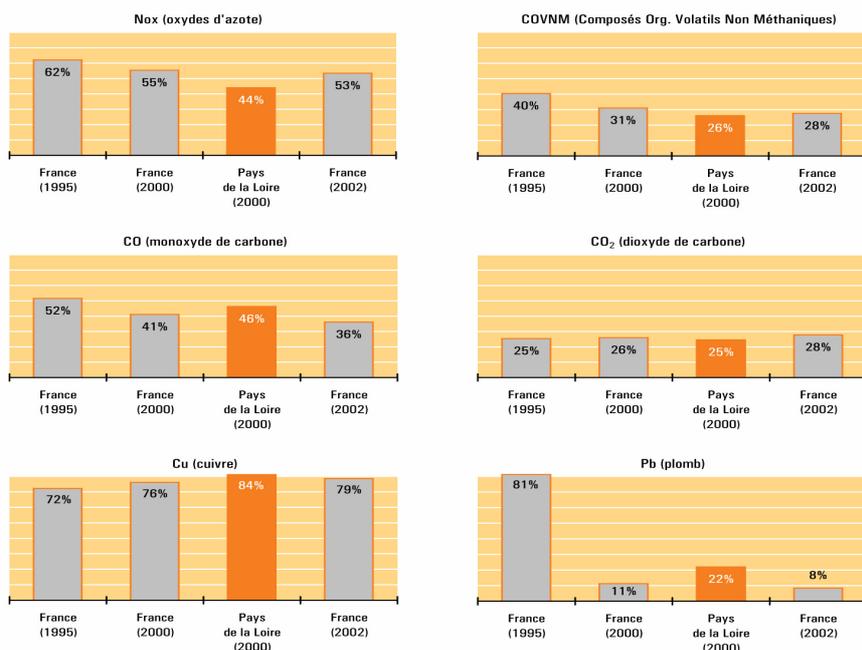
Voies classées et ZBC (Zones de Bruit Critique) ferroviaires en 2003

	Longueur des voies classées (km)				Zones de Bruit Critique	
	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Total	Nombre	Superficie *
Loire-Atlantique	72	39	66	177	58	2,74
Maine-et-Loire	51	143	-	194	42	3,06
Mayenne	90	19	-	109	18	1,25
Sarthe	162	107	-	269	38	3,41
Vendée	-	-	-	-	-	-
Pays de la Loire	375	308	66	749	156	10,47

* Km²

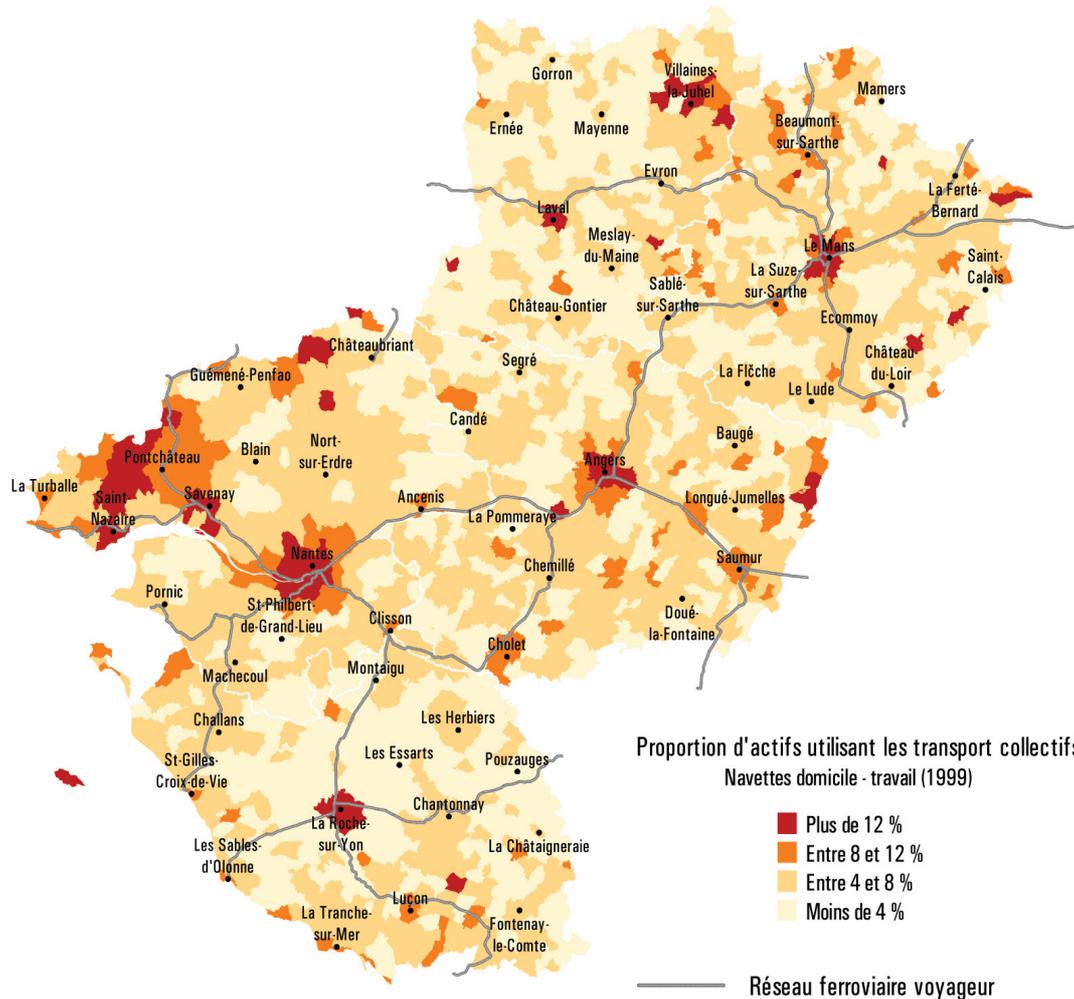
Source : RFF

Responsabilité des transports dans les émissions de polluants atmosphériques



Source : CITEPA

Part des navettes DT effectuées en transport collectif selon la commune de résidence



Source : INSEE (recensement de la population)

Les fiches par thème comprennent des commentaires sur la nature et les potentialités de chaque indicateurs ; elles précisent la faisabilité technique (conditions éventuelles, échéances, ...) de l'indicateur étudié.

Les recherches menées ont porté autant que possible sur tous les modes de transports utilisés dans la région : mode routier, ferroviaire, aérien, maritime, fluvial et même "installations fixes" (type oléoducs).

Toutefois, le poids de leurs impacts respectifs, ainsi que l'abondance (ou l'absence) de données disponibles ont conduit à des traitements différenciés :

- le transport routier, compte tenu de son poids parmi les modes de transports tant de personnes (78 % des déplacements domicile-travail par exemple) que de marchandises (environ 80 %) et de ses répercussions environnementales, a constitué logiquement le mode le plus investi dans le présent travail ;

- le chemin de fer est un mode alternatif à la route, réputé à juste titre plus respectueux de l'environnement et dont le développement est à ce titre encouragé par l'Etat et les collectivités ; son impact environnemental n'étant bien entendu pas nul pour autant, il a été abordé dans le présent rapport ;
- le mode aérien a été approché à chaque fois que l'on disposait de données ; il est toutefois à rappeler que son impact "visible" est très localisé en Pays de la Loire qui ne dispose qu'un seul site où l'activité soit véritablement significative ;
- le transport maritime n'a pas été traité : par nature, l'impact environnemental direct de ce mode concerne essentiellement l'espace maritime et dont il est difficile et très aléatoire d'en imputer une part à notre région ;
- les transports par conduite du type oléoducs (intéressant dans une optique "environnement durable" mais en principe sans incidences environnementales majeures) et par voie fluviale (limitée en Pays de la Loire) n'ont pas fait l'objet d'investigations spécifiques.

Les principaux indicateurs retenus

- Nombre de points noirs du bruit routier
- Nombre et superficie des zones de bruit critique ferroviaires
- Trafic de mouvements d'appareils commerciaux des aéroports
- Caractéristiques des plans de gêne sonore des aéroports
- Quantités de polluants émis dans l'air dues aux transports
- Teneurs en polluants sur les sites "trafic" d'Air Pays de la Loire
- Ventes de carburants automobiles
- Caractéristiques démographiques du parc automobile
- Statistiques du contrôle technique des véhicules légers
- Parc ferroviaire et consommation de gazole des TER
- Accidents de la route
- Accidents du travail et du trajet
- Distance des navettes domicile-travail
- Usage des transports collectifs (fig. 1)
- Longueur et superficie des infrastructures de transport

Le comité de pilotage a conclu à l'intérêt et à la faisabilité de cette démarche transversale et transparente. Il s'est donc prononcé favorablement sur l'édition d'une brochure d'analyse.

Une périodicité annuelle n'apparaissant pas pertinente, c'est un rythme quinquennal qui serait envisagé.

Bien entendu, ce projet d'édition pourra être amendé et complété en fonction des observations formulées lors de la lecture et la présentation de l'étude. L'adhésion des producteurs d'information est essentielle. Dans ce cadre, et avec l'appui des membres du comité de pilotage, il est prévu que l'ORT consulte les producteurs d'informations afin d'aboutir à un projet partagé de publication.

Pour en savoir plus, l'étude est en ligne sur le site de l'ORT, à l'adresse suivante :

www.ort-pdl.org/pdf/indicateurs_environnementaux_etude_faisabilite.pdf



Contacts :
Denis DOUILLARD
ORT Pays de la Loire
Jacques MAURIT
DRE Pays de la Loire

Observatoire Régional des Transports des Pays de la Loire
3 rue Célestin Freinet – BP 90409 – 44204 NANTES Cedex 2
Téléphone : 02 51 82 55 90 – Télécopie : 02 51 82 41 51
Site internet : www.ort-pdl.org - e-mail : observatoire@ort-pdl.org

Directeur de la publication : Camille BOUSSIER